

Cérémonie de prestation de serment →

# Après deux ans de formation, l'EA 2020 est assermentée

Événement majeur dans la carrière d'une policière ou d'un policier, l'assermentation des 25 membres de la volée de l'École d'Aspirants 2020 (première à se tenir sur deux ans) ainsi que de 19 agentes et agents nouvellement engagés mais déjà formés a eu lieu à la cathédrale Notre-Dame de Sion le vendredi 9 septembre 2022.

Texte: Jean-Daniel Favre; photos: Police cantonale Valais

La cérémonie s'est déroulée en trois parties: une première plutôt spirituelle suivie de la seconde plus protocolaire, à l'intérieur de la Cathédrale, avec la 3e plus festive, c'est-à-dire un vin d'honneur servi dans les jardins de l'Évêché.

### 1er acte

Les paroles d'accueil ont été prononcées par M. l'abbé Philippe Aymon, révérend curé de la Cathédrale au nom du Chapitre. Puis est venu un temps de méditation avec une prière pour celles et ceux qui allaient être assermentés, leurs familles et les policiers décédés, une mention spéciale pour la collègue de Genève récemment décédée de noyade en ayant voulu sauver son chien. La lecture du jour a été tirée du Livre des Juges, soit le début du chapitre 6 qui raconte l'histoire de Gédéon. En résumé, dans son prêche, l'abbé Aymon s'est plu à rappeler que les policiers et les policières sont des hommes et des femmes ordinaires, des anti héros comme Gédéon l'était, qui font leur travail d'une façon ordinaire et à qui on doit la paix et la sécurité par leur simple présence humble et cachée. Avec ce conseil pour conclure: faites votre travail puis rentrez dans le rang, n'ayez pas la grosse tête mais imitez Gédéon qui, à son époque, rentra chez lui, une fois sa mission accomplie.

### 2e acte

M. le Conseiller d'État en charge du département de la sécurité, des institutions et du sport a commencé la partie protocolaire. M. Frédéric Favre a dit avoir retouché son discours au dernier moment pour rendre hommage à la Reine Elisabeth II (ndlr: décédée la veille) qui s'était mise au service des institutions et qui reste une source d'inspiration

pour tout le monde. Le magistrat a poursuivi en signalant que c'est la 1ère cérémonie d'assermentation en public après trois autres qui se sont déroulées à huis clos. Le serment qui va être prononcé n'est pas une formule banale. Il contient et résume ce que doit être le comportement de la personne assermentée. Le magistrat a repris l'image de l'abbé Aymon: on ne demande pas aux policiers d'être des héros mais d'être capables d'accomplir des actions héroïques dans le banal quotidien. Puis il a remercié les familles de leur soutien, la direction de l'Académie de Savatan de la formation

en ajoutant que les excellents résultats ne tombent pas du ciel. Merci aussi à tous les policiers de leur engagement sans faille jour et nuit. Remerciements enfin au Commandant Christian Varone avec un nouveau défi pour

*On ne demande pas aux policiers d'être des héros mais de pouvoir accomplir des actions héroïques.*

la police cantonale: une lutte accrue contre la cybercriminalité avec la mise sur pied d'une entité ad hoc. Cela prouve la modernité de la police qui ne délaisse pas pour autant la criminalité traditionnelle. Quelques mots enfin particulièrement envers les futurs assermentés: c'est une décision lourde de sens. Un policier doit faire face, quelles que soient les circons-



Nadia Deletroz, major de sa promotion prête serment.



tances, il doit aussi être au service des gens et se rappeler les mots de son serment. Il s'agit de servir avec honneur et fidélité, comme l'affirme la devise de la police cantonale car on ne devient pas policier pour le prestige de l'uniforme ou pour détenir de la puissance.

Puis vint la prestation de serment proprement dite. 25 personnes ont été assermentées, soit 10 femmes et 15 hommes dont 23 engagées par la police cantonale valaisanne, une par la police municipale de Monthey et une par la police intercommunale des Dents du Midi. Elles et ils ont juré la main gauche sur le drapeau du Valais et 3 doigts de la main droite levés, «à la manière des Suisses». Ils ont été suivis par 19 collègues nouvellement engagés à la police cantonale.

Ce 2e acte s'est conclu par le discours du commandant Varone. Il a rappelé que les policiers sont exposés à des jugements à l'emporte-pièce, prononcés souvent sous le coup de l'émotion, mais qui n'entament en rien la confiance qu'ont en eux la population et les autorités (avec un merci en particulier au Conseiller d'État Frédéric Favre). Il a aussi cité le général Eisenhower pour qui l'important n'était pas tant les honneurs que le sentiment profond du devoir accompli. Le commandant a encore mis en évidence la solidarité inter-cantonale, voire internationale avec la présence d'invités venus d'autres cantons, de France et d'Italie. Pour terminer il a remercié la foule nombreuse qui remplissait l'édifice, signe du soutien porté à la police, et qui est

important pour ses membres. Merci au clergé d'avoir prêté la cathédrale et merci à l'Académie de Savatan et à son personnel.

Pour conclure la cérémonie en la cathédrale, l'hymne valaisan suivi de la bénédiction donnée par M. le révérend Curé. ←